

AVIS PUBLIC

DÉROGATION MINEURE

AVIS est par les présentes donné que le conseil d'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville, lors de sa séance ordinaire qui sera tenue le 9 mars 2020 à 19 h, à la salle du conseil sise au 555, rue Chabanel Ouest, bureau 600, Montréal, statuera sur une demande de dérogation mineure relative à l'immeuble portant le numéro 9644, rue Basile-Routhier, lequel est érigé sur le lot 1 997 892 du cadastre du Québec.

Cette dérogation mineure autoriserait un taux d'implantation au sol supérieur au maximal prescrit, soit de 53,5 % au lieu de 50 %, et ce, malgré le Règlement d'urbanisme de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville (01-274).

Toute personne intéressée pourra être entendue par le conseil d'arrondissement relativement à cette demande au cours de cette séance.

Pour information, veuillez vous adresser à la Direction du développement du territoire : 514 872-3469.

FAIT à Montréal, le 19 février 2020.

Le secrétaire d'arrondissement,
Chantal Châteauvert